BELLE ONIANE

COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE MARTINIQUE

COMMUNE DE BELLEFONTAINE

## CAISSE DES ECOLES

Direction de la Caisse des Ecoles

Direction Générale des Services

## Communiqué Fermeture exceptionnelle ACM « Maternelle »

Le Maire – Président de la Caisse des Écoles de Bellefontaine, Monsieur Félix ISMAIN, porte à la connaissance des usagers que, dans le cadre de travaux de remplacement du revêtement de sol de la cour de récréation de l'école Maternelle « Les Corossols », les Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) seront exceptionnellement fermés du lundi 20 octobre au vendredi 31 octobre 2025 inclus, durant les vacances de la Toussaint.

Ces travaux s'inscrivent dans une démarche d'amélioration continue du confort et de la qualité de l'accueil proposé aux enfants.

Nous vous remercions par avance pour votre compréhension et vous invitons à prendre vos dispositions pour cette journée.